

Directeur politique: H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Table of subscription rates for Metz, Alsace-Lorraine, Germany, and France, with prices for three months, six months, and a year.

En vente à PARIS A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Rédaction et Administration: 14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES

La petite ligne... 20 Pl. RECLAMES La ligne... 50 Pl.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal 14, rue des Clercs, à Metz et dans toutes les Annonces à l'étranger.

Le Lorrain

Les Interpellations sur l'Affaire de Saverne devant la Deuxième Chambre d'Alsace-Lorraine (Troisième journée)

Il faut deux séances pour terminer la discussion. — Le discours de M. Wolf. — Une éloquent protestation de M. le professeur Müller. — M. Schlumberger, du Groupe lorrain, s'en prend au gouvernement. — M. Donnevert fait une déclaration énergique. — Un nouveau discours socialiste. — M. Drumm constate l'union de tous les représentants du pays. — Le vote de la résolution.

Strasbourg, 15 janvier. Enfin, nous en avons terminé avec l'affaire de Saverne. Lorsque, hier soir, la suite des débats a été renvoyée à ce matin jeudi, on pouvait prévoir que l'on entendrait les orateurs du deuxième cycle, le discours de M. Wolf, qu'il restait à prononcer, ne pouvant occuper à lui seul cette séance d'aujourd'hui. On a donc recommencé ce matin. Mais un sentiment de lassitude générale se faisait valoir. Les orateurs ne parvenaient plus à éveiller cette attention du début. Aussi bien, le sujet était battu et rebattu. M. Wolf, cependant, fut écouté avec intérêt. Son discours, au langage impeccable, était d'une grande fermeté, empreint d'un esprit démocratique et alsacien. M. Wolf a parlé en faveur d'une plus grande autonomie.

M. le professeur Müller sut trouver des accents profonds, qui allèrent au cœur de toute la Chambre, pour stigmatiser la conduite des officiers de Saverne, pour montrer toutes les fautes qui ont été commises, pour apprécier ensuite l'attitude du gouvernement et pour formuler un appel à l'Empereur. M. Schlumberger ne fut pas tendre pour le gouvernement et lui fit entendre de très durs vérités. La déclaration de M. Donnevert fut de nature à surprendre. Officier de réserve, avocat des conseils de guerre à Metz, il n'en a pas moins pris parti ouvertement pour la cause du peuple, contre le colonel von Reutter, contre ceux qui ont voulu déplacer les responsabilités; il a déclaré qu'il parlait dans l'intérêt de l'entente entre immigrés et indigènes qui s'est si heureusement affirmée au cours de cette affaire. Ces quatre discours ont rempli la séance de la matinée.

L'après-midi, devant des tribunes peu garnies, M. Peirotes a encore une fois précisé le point de vue socialiste, critiquant les prétentions du militarisme, le système des deux poids et deux mesures qu'on applique aux officiers, montrant tout le vide de la déclaration première du gouvernement, s'élevant contre les menées des pangermanistes qui poussent à la guerre entre la France et l'Allemagne, alors que l'Alsace-Lorraine doit être le pont entre les deux pays.

M. Drumm, qui a pu de nouveau s'exprimer dans son cher dialecte mulhousien. — M. le Dr Ricklin ayant cédé la présidence à M. Bechle, — a secoué le gouvernement, qui coté à ses sièges comme s'il y était attaché avec de la glu, et a constaté l'union de tous les partis d'Alsace-Lorraine en poussant un vif au pays. C'était la fin.

Le gouvernement est resté muet pendant ces deux séances d'aujourd'hui. N'ayant rien à dire qui fût dans la tonalité, il était préférable qu'il gardât le silence.

La résolution, comme il fallait s'y attendre, a été adoptée à l'unanimité.

Et maintenant, demandera-t-on, quel est le bilan de ces longs, de ces très longs débats? Au point de vue pratique et immédiat, il ne faut guère s'attendre à un résultat. Les orateurs, dans leur ensemble, ont fait preuve d'une modération relative; aucun incident regrettable n'a porté atteinte à la gravité de la discussion. Quant on aura lu en Allemagne les discours prononcés, il faudra bien qu'on se rende à l'évidence lorsqu'on verra que tout le peuple alsacien-lorrain est uni dans un même sentiment pour la défense de ses droits. Le Statthalter est à Berlin pour la fête des Ordres; il aura l'occasion de voir l'Empereur et de lui rendre fidèlement compte de l'état d'esprit qui règne dans le pays et qui s'est affirmé à la deuxième Chambre. Cet esprit s'affirmera aussi à la première Chambre, car cet après-midi une des commissions de cette assemblée a décidé que la question de Saverne serait également soulevée au Sénat.

Au point de vue moral, ces interpellations auront permis à la conscience publique de se manifester et de faire entendre sa protestation par la voix des députés. Elles auront servi aussi à préciser les responsabilités, ce qui était surtout nécessaire après le jugement du Conseil de guerre, et à empêcher que les faits ne soient déformés. Et enfin elles ont fourni au gouvernement, malgré sa pusillanimité et sa trop grande réserve, de déclarer qu'au fond, malgré tout, malgré lui-même, il est obligé de penser comme le peuple d'Alsace-Lorraine.

Tout compte fait, la deuxième Chambre n'a donc pas perdu son temps et aura mérité du pays. L'autonomie de l'Alsace-Lorraine tirera profit en dernier lieu des affaires de Saverne, pourvu que le gouvernement le veuille sincèrement.

LA SÉANCE

est ouverte à 10 heures. Présidence, M. le Dr Ricklin; secrétaires, MM. Imier et Woller. Tous les membres du gouvernement sont à leur banc.

DISCOURS DE M. GEORGES WOLF, progressiste.

Les incidents d'une portée incommensurable ont occupé le Reichstag et y ont causé une tempête parlementaire d'une violence sans précédent. Le Landtag a le devoir de s'en occuper en tout premier lieu parce

qu'une offense contre le peuple alsacien-lorrain a été le point de départ de ces événements. Des accusateurs on a voulu faire des accusés. Le peuple accepta la lutte. Et d'abord il faut protester contre la violation de la loi commise le 28 novembre et qui n'a pas reçu de sanction jusqu'ici.

L'armée est une institution de l'Etat et non à côté de l'Etat; toutes les dispositions du commandant militaire doivent rester dans la limite des lois. Cependant il n'en est pas ainsi; l'ordre de cabinet permet aux militaires de s'emparer des pouvoirs de la police. Les incidents du 28 novembre peuvent donc se répéter dans toutes les garnisons du contingent où il se trouve des officiers du tempérament de Forstner et de Reutter.

Il faut donc que la situation soit éclaircie, d'autant plus que les arrêts des conseils de guerre ne répondent même pas à l'avis exprimé par le Chancelier. M. de Jagow et ceux de son bord triomphent.

Quels sont donc au fond les droits des militaires dans l'Etat civil? Les trois Etats confédérés qui ont gardé leurs contingents militaires ont déclaré que les troupes ne doivent intervenir que sur la réquisition des autorités civiles. Cette situation doit être reconnue par toutes les autorités militaires. Seule une réglementation par une loi d'Empire est en mesure de remédier à la situation actuelle.

Le ministre de la guerre de Prusse n'est pas un subordonné du Chancelier et il n'est pas responsable vis-à-vis du Reichstag. Cette question aussi a une grande importance au point de vue constitutionnel.

Pour que le peuple allemand se réveille, il faut des incidents comme ceux de Saverne.

Le Chancelier a déclaré à la Chambre des Seigneurs de Prusse que les affaires d'Alsace-Lorraine causent de gros soucis au gouvernement de l'Empire. Il est à supposer qu'il songeait alors aux événements du 28 novembre et aux jugements du 10 janvier.

La Gazette de Cologne a publié un article sous le titre « Justice ou règne du sabre » qui tirait les conclusions du jugement du procès de Reutter; on y reconnaît que désormais les officiers auraient tous les droits. Même un organe pangermaniste exprimait un avis analogue. Avec de pareilles opinions il est à espérer que la majorité du Reichstag persévérera dans ses dispositions du 4 décembre.

Un grand organe agrarien, la Deutsche Tageszeitung, par contre, foule aux pieds les droits du peuple. Et la Ligue agraire frappe encore à la porte de nos cultivateurs d'Alsace et de Lorraine qui partagent notre indignation!

La déclaration du gouvernement ne nous a pas donné satisfaction; elle nous a causé une grande déception après la note publiée sur l'entrevue de Donaueschingen. Il serait profondément regrettable qu'il ne fût pas interjeté appel du jugement prononcé dans le procès Reutter. Si cet appel ne se produisait pas, ce serait la rupture du pacte de Donaueschingen. Sans doute un communiqué nous fait entrevoir qu'on ne songe guère à attacher le premier jugement.

En second lieu M. Wolf tient à établir les faits de Saverne qu'on cherche à dénaturer. Dans l'affaire de Reutter il ne faut pas oublier le cas du lieutenant von Forstner.

Lorsque le lieutenant a donné l'ordre à ses recrues alsaciennes de se présenter chez lui en disant: « Je suis un « Wackes », il a offensé tout le peuple alsacien. Là est le point de départ. Aucune de ces recrues ne s'était rendue coupable d'une infraction quelconque. Puis vint la prime promise pour chaque « Wackes » abattu. Au sujet de ce point seulement le commandant publia une note ne donnant pas satisfaction au public.

Il est profondément regrettable que nous ayons dû attendre des semaines entières sans entendre une parole de défense de la part de notre gouvernement. Il fallut la déclaration de M. Forstner au Reichstag. Les faits d'ailleurs furent dissimulés même dans la version officielle de la Gazette de l'Allemagne du Nord.

Le gouvernement n'a pas reçu d'explications de la part des autorités militaires.

En présence de la manière de procéder des militaires le gouvernement aurait dû agir afin de rassurer la population. M. le secrétaire d'Etat a répondu que le gouvernement ne pouvait pas intervenir dans les compétences militaires et leur faire comprendre la signification politique des incidents. Le gouvernement a, en effet, agi dans ce sens, mais sans succès. Les Alsaciens étaient obligés de croire que le gouvernement, à la tête duquel se trouve un Alsacien, avait encore une autre tâche; il devait agir par-dessus la tête des militaires et en informer la population par quelque note officielle. S'il avait montré cette énergie, il ne serait pas traité aujourd'hui comme on le fait dans la presse pangermaniste.

L'affaire a une grande importance aussi pour l'armée. Comment le ministre de la guerre a-t-il traité le cas Forstner au Reichstag? Il a fait le silence sur le fait qu'un ordre du régiment interdisait l'emploi du mot « Wackes », parce que injurieux. Puis vint l'insulte faite au drapeau français; jusqu'ici cette affaire n'est pas éclaircie malgré les témoignages des recrues devant le Conseil de guerre. Le cas demandait une sanction et le ministre de la guerre n'avait aucune raison de prendre la défense du lieutenant.

Le drapeau français demande à être respecté tout comme le drapeau allemand, d'autant plus que beaucoup d'Alsaciens ont servi sous le drapeau français. (Bravos.)

En ne déplaçant pas le lieutenant de Forstner on a commis une faute. Le gouvernement l'a donné à entendre d'une manière fine et ironique dans sa déclaration. Un autre passage mérite d'être souligné, c'est celui qui dit que malgré les patrouilles on n'a pu empêcher les injures verbales.

On fait valoir l'honneur de l'uniforme militaire; mais le lieutenant de Forstner a lui-même insulté le premier l'uniforme en insultant les recrues.

Si dans quelques semaines le lieutenant doit être honneusement exclu de l'armée, ceux qui l'ont soutenu se demanderont: Qu'avons-nous fait? Nous avons laissé ébranler les bases de la Constitution. Que la responsabilité retombe alors sur le général de Deimling qui a refusé toute satisfaction, sur le ministre de la guerre qui a soutenu le lieutenant, sur le Chancelier, qui n'a pas su trouver les paroles nécessaires.

En troisième lieu l'affaire de Saverne a montré les lacunes qui existent dans la répartition et la délimitation des pouvoirs publics. Le Statthalter n'a pas les pouvoirs qu'aurait un chef effectif de l'Etat. Il nous faut demander une modification de notre Constitution afin que les pouvoirs du Statthalter soient étendus.

Dans le dualisme qui s'est produit l'autorité civile a eu le dessous.

M. Wolf parle des détails fournis par M. Mandel sur ce qui s'est passé au dîner qui a eu lieu chez le sous-secrétaire d'Etat. Le général von Deimling n'a pas donné suite à l'invitation qui lui était adressée de transmettre des ordres aux autorités militaires de Saverne. L'autorité civile essayait par ce fait une défaite.

Des reproches ont été élevés de tous côtés contre notre gouvernement. On s'en prend à l'esprit des fonctionnaires; aux bases même de la Constitution. On dit que le gouvernement n'a pas sévi d'une manière assez énergique contre les autorités civiles de Saverne, qu'il a nommé un maire alsacien à Saverne, qu'un Alsacien est Directeur d'arrondissement. Nous voulons nous exprimer heureux qu'il n'y ait pas eu de fonctionnaires prussiens à Saverne, sans que le souhait du colonel se serait réalisé et le sang aurait coulé.

À la Chambre des députés de Prusse un député national libéral s'est arrogé le droit d'attaquer M. Mahl. Nous nous élevons contre cette arrogance.

L'orateur cite une critique des fonctionnaires d'Alsace-Lorraine par M. le professeur Martin Spahn; M. Spahn est un Prussien; il voudrait plus de fonctionnaires prussiens chez nous. (Exclamations.)

M. Theodor Ziegler, un Soudais, s'est écrié: Je suis sûr que ce culte bismarckien jusqu'au point de se trouver d'accord avec la Rheinisch-Westfälische; il demande l'annexion à la Prusse.

L'idée qu'on a de l'Etat en Prusse est digne de respect; mais nous demandons le même respect pour l'idée que nous avons de l'Etat. Chez nous les institutions que l'Etat est là pour le peuple; dans la Prusse c'est le contraire. On ne peut pas greffer cette conception de l'Etat prussien sur notre conception. La grande faute du système prussien, c'est la surdiscipline; c'est pourquoi on ne veut pas d'un droit électoral démocratique. Nous ne voulons pas de cette surdiscipline.

M. Wolf cite un article publié sur l'affaire de Saverne dans un journal de Magdebourg. L'auteur de cet article trouve regrettable qu'on ait introduit en Alsace-Lorraine tant de fonctionnaires et d'officiers prussiens. Il recommande un nouveau système de gouvernement traitant la population selon son tempérament et son caractère.

Dans des sphères vieilles-allemandes on réclame un blâme contre les Alsaciens-Lorrains chaque fois qu'on porte atteinte à notre sentiment.

Il n'est pas juste de parler d'une banqueroute du système du comte de Wedel. M. Wolf repousse l'idée selon laquelle les incidents de Saverne seraient le produit de l'esprit d'hostilité contre les Allemands.

Le système qui convient à l'Alsace-Lorraine et que voulait M. le comte de Wedel, c'est le système de l'entente et de la détente.

Quand on veut toucher à nos droits nous montrons nos dents carées et les casques à pointe prussiens arrivent encore fort à faire s'ils veulent venir à bout de nous.

Nous avons le droit de réclamer un développement de notre Constitution vers l'autonomie. M. le comte de Wedel s'est placé de notre côté.

M. Wolf dit que nous ne contribuons pas que dans la circonscription de M. le comte de Wedel à la paix au général de Deimling, car ce serait une défaite absolue de l'administration civile.

Quand le représentant des pouvoirs de l'Etat abuse de ses droits effectifs, nos institutions publiques se développeront d'une manière heureuse. L'Empereur est souverain d'Alsace-Lorraine, mais nous ne le considérons pas comme le chef de l'Etat; nous n'avons pas un chef d'Etat réel. Quand le cours de zig-zag avec le changement des statthalters aura pris fin, il s'établira des traditions parmi les fonctionnaires.

Nous continuerons à réclamer l'autonomie complète; nous avons de notre côté le peuple allemand et le Reichstag; le Reichstag nous appuiera dans la lutte. Vieux-Allemands et Alsaciens-Lorrains se sont rapprochés et l'Alsace-Lorraine s'est rapprochée de l'Allemagne libre. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. LE PROFESSEUR MULLER-THAUN (du Centre).

L'affaire de Saverne a été traitée si à fond qu'il est difficile d'apporter de nouveaux points de vue. Mais l'assemblée tient à ce que les sentiments du peuple soient exprimés d'une manière aussi à fond que possible et que la situation soit tirée au clair.

La comédie de Saverne est devenue une tragédie. Ce ne sont plus des hommes qui sont en lutte, ce sont des idées et des principes sont en jeu.

Des fautes très graves ont été commises et il faut que ces fautes soient ouvertement dénoncées.

On comprend les difficultés avec lesquelles notre gouvernement s'est trouvé aux prises. Sa note collective est objective et a fait la lumière sur certains points.

Le gouvernement a réellement fait quelque chose. Il était réellement du côté du peuple alsacien. Il a envoyé des rapports aux autorités supérieures et ces rapports étaient énergiques. Mais le ton de sa déclaration manque d'énergie, comme le gouvernement a manqué d'énergie dans toute l'affaire de Saverne.

Le gouvernement n'a pas outrepassé ses droits; mais il aurait dû intervenir avec toute son autorité morale vis-à-vis d'une autre autorité qui avait outrepassé ses droits.

La première faute commise est du côté des militaires. La question de Saverne a un caractère essentiellement antialiasien; il y a l'histoire des « Wackes » et celle de la révolte, de la révolte militaire. (Très bien.)

Depuis des années mon sang bouillonnait quand des jeunes soldats me rapportaient les injures qu'on leur adressait; le mot « Wackes » et d'autres leur étaient jetés à la figure.

L'histoire du « Wackes » de Saverne n'était pas un cas isolé; elle a fait écho au sentiment général.

Un organe qui n'est pas suspect d'hostilité envers l'Allemagne, celui de la Elsaß-Lothringische Vereinigung, le déclare sans ambages. La presse du pays a fait tout son devoir en dénonçant les faits de Saverne. Elle a rendu service au pays et à l'armée.

Sans doute dans l'armée on demande souvent que la presse ne publie que ce qui convient à l'armée.

Ce n'est pas seulement la prime promise pour l'abattage d'un « Wackes », c'est l'ordre donné à une recrue de se présenter en disant: Je suis un « Wackes » qui est révoltant. Ce mot a quelque chose d'outrageant au suprême degré.

En Allemagne le terme est connu; les sous-officiers n'en comprennent pas toute la portée. D'autres termes sont employés vis-à-vis des soldats d'autres contrées de l'Allemagne.

On avait compté sans l'esprit militariste envers les faits furent dénoncés. Il faut faire une distinction profonde entre l'esprit militaire et l'esprit militariste. L'idée exagérée de l'honneur militaire est un protège le cet esprit militariste, de même que le duel. Il faut nous protéger contre cet esprit militariste. Le gouvernement est intervenu; on a envoyé un général à Saverne et l'entente se fit comme par enchantement.

Puis tout à coup le colonel von Reutter surgit de nouveau à Saverne. Quels étaient les conseillers qui ont fait commettre cette faute? Cet homme était maître de la situation.

L'orateur a assisté au procès du colonel. Celui-ci fait l'impression d'un soldat, mais il est le type du militariste. Il ne comprend pas les milieux en dehors des siens. Il est un soldat supérieur, mais ne considère l'armée que comme l'organisation unique, suprême. Nous devons protester contre cette notion. Le gouvernement a représenté l'armée comme un rocher sur lequel est basé l'Etat; il serait préférable de dire qu'elle est la meilleure défense de l'Etat. L'armée et le peuple doivent s'entendre. A Saverne on ne l'a pas compris.

Depuis 1870 cette faute a été commise fréquemment en Alsace-Lorraine. Beaucoup l'ont reconnu; ils n'ont pas compris la tâche à réaliser en Alsace-Lorraine.

Peu importe à quelle nationalité allemande appartenissent les hommes chargés de diriger nos destinées. Il nous faut un corps de fonctionnaires élevés dans la tradition. Sous le régime français nous possédions ce corps de fonctionnaires. Il ne faut pas repousser tout ce qui vient de Prusse; mais on ne nous a pas donné ce qu'il y a de bon en Prusse.

Si à Saverne il y avait eu un peu plus de bon humeur, les choses ne se seraient peut-être pas aggravées.

L'affaire de Saverne aurait été féconde en bons résultats si on avait écarté les hommes qui étaient cause des incidents.

On a négligé de profiter du moment favorable pour adresser un mot rassurant au peuple.

Quand on envisage plus tard l'histoire de la révolte de Saverne, on la trouvera fort intéressante au point de vue psychologique.

Cette révolte a été mise en scène par les militaires. On a riposté par la raillerie à l'injure. Un professeur témoin dans l'affaire a dit que la bonne humeur ne manquait pas dans les incidents. Mais l'autorité militaire voulait toujours une preuve de sa force. L'intervention des troupes était bien préparée. Le 28 novembre il n'y avait personne dans les rues; mais on aurait voulu faire couler le sang. Cette situation était intolérable.

A Saverne il n'y avait aucun contact entre les autorités civiles et militaires; mais la faute n'en était pas aux premières. Le colonel n'a pu réussir à se faire des amis; il était placé sur un escabeau isolateur. On a reproché à la police de ne pas avoir frappé du sabre; mais elle n'avait aucune raison de le faire.

L'ordre de cabinet n'avait pas de valeur légale en Alsace-Lorraine. En Prusse on n'en avait presque pas connaissance. Notre gouvernement a également exprimé la conviction que cet ordre n'est pas applicable en Alsace-Lorraine.

A ce moment où se produisaient les arrestations, notre gouvernement aurait dû se présenter directement devant l'Empereur. Mais il fallut les débats du Reichstag pour faire agir le gouvernement. L'orateur adresse à son tour des remerciements au Reichstag d'avoir pris la défense du peuple du peuple alsacien. Vint l'entrevue de Donaueschingen. Les garanties ont-elles été réellement fournies? Si ces garanties ne sont pas données, est-ce que le gouvernement en tirera les conclusions. Nous adressons un appel à celui qui en a le pouvoir de mentionner le jugement du procès et de refuser cette sanction. Notre appel s'adresse au chef suprême; nous avons eu la plus grande confiance dans ce chef. Nous adressons aussi un appel au Reichstag. Puisse-t-il rester ferme et inébranlable sur le terrain sur lequel il s'est placé, malgré les tentatives faites par les réactionnaires pour amener le Reichstag à composition. Si tout n'a pas été perdu, nous le devons au Reichstag, à nos concitoyens allemands qui ont combattu à nos côtés.

L'orateur donne lecture d'une lettre d'un officier de réserve allemand qui exprime son indignation au sujet de ce qui s'est passé à Saverne.

Les journaux nationalistes sont absolument étrangers à ces incidents.

M. le Dr Müller lit ensuite des passages d'un discours prononcé à une réunion d'étudiants à Berlin; l'assemblée exprime son dégoût par des « Fi donc! »

Nous devons poursuivre le développement de notre Constitution dans l'intérêt du pays et de tout l'Empire allemand.

Jusqu'ici nous étions la chose, le joint de l'Empire; mais notre peuple ne peut pas toujours être traité ainsi. Nous voulons être un organisme vivant dans l'Empire. Nous voulons remplir notre grande tâche, notre tâche politique et économique. Il y est un temps où des empereurs romains germaniques régnaient sur l'Alsace qui avait alors une grande prospérité, qui avait des hommes éminents. Ah! si de pareils temps pouvaient revenir! Alors la malédiction de Saverne deviendrait une bénédiction. (Bravos.)

DISCOURS DE M. SCHLUMBERGER (du Groupe Lorrain)

Il existe des débats de toute l'affaire de Saverne qu'il existe à différents endroits des notions très différentes sur le mot « honneur ». (Très bien.) Un peu

de entier qui est gravement atteint dans son honneur ne trouve pas de protection auprès des facteurs compétents. Mais quand un officier estime que son honneur a été atteint, il a l'ordre sévère d'abaisser celui qu'il soupçonne avoir commis l'insulte. Cela indique dans le milieu qui affirme être le soutien du trône et de l'Empire, que l'honneur ne commence qu'au grade de lieutenant, mais que les simples soldats qui portent également l'habit du roi et parmi lesquels il faut compter les nombreux Alsaciens-Lorrains dont parlait avant-hier M. le secrétaire d'Etat, que ces simples soldats et les civils n'ont pas droit à l'honneur. (Très bien.)

On se croirait transporté à des siècles en arrière — comme l'ont dit les orateurs durant ces trois jours — quand on réfléchit sur les incidents de Saverne. Cette pensée est exacte en tant qu'elle se rapporte seulement aux gestes des officiers. Mais combien fut difficile l'attitude du peuple d'aujourd'hui de l'attitude qu'il adopta alors. Sans aucun doute la révolution et la guerre auraient été la conséquence d'incidents comme ceux de Saverne. Aujourd'hui par contre, abstraction faite de la crise de quelques écoliers, le peuple fut admirablement calme. C'est une preuve que depuis le moyen âge il a fait de grands progrès dans la voie de la civilisation, tandis qu'une bonne partie de la classe de ceux qui veulent monopoliser l'honneur est restée au niveau des chevaliers-pilards.

Mais c'est avec satisfaction que nous avons constaté que la majorité des immigrés et du peuple allemand partage notre manière de voir en ce qui concerne l'honneur.

Le fait suivant prouve ce que certains fonctionnaires que nous payons mais qui sont étroitement apparentés aux officiers, pensent de l'honneur.

Au cours de l'audience devant le Conseil de guerre du 8 janvier, on avait reproché à M. Mahl, directeur d'arrondissement d'avoir placé les gendarmes sous le commandement de la police. M. Schotte, capitaine de gendarmerie, entendu à ce sujet a déclaré: « J'ai l'impression que d'une façon générale les gendarmes n'ont pas une très haute idée de l'autorité de la police municipale ou des agents de police et que la police municipale est tenue en très médiocre estime par la gendarmerie. » Je demande à M. le Ministre de l'Intérieur ce qu'il compte faire pour protéger l'honneur de la police municipale contre les attaques du capitaine de gendarmerie et pour rétablir l'autorité de la police gravement compromise par les assertions de M. Schotte.

L'orateur revient sur les déclarations de M. Mandel. La séance du Reichstag a eu lieu le 4 décembre. Si M. Mandel n'y a pas parlé, c'est que le gouvernement occulte ne lui en avait pas donné la permission bien que son honneur et celui du pays l'eussent exigés. Les déclarations de M. Petri restreindraient un ton tout différent et nous devons le remercier sincèrement. Le secrétaire d'Etat a affirmé qu'il avait la peau très épaisse, mais que son cœur battait pour les Alsaciens-Lorrains. Malgré cette grosse peau le peuple ne peut pas réclamer du gouvernement une indemnité pour les dégâts causés par les psychométristes (Hires). Où réclame l'honneur du gouvernement qui doit être identique à celui du peuple? Son honneur exige d'élever la place s'il ne peut nous apporter la preuve de futures garanties constitutionnelles. (Applaudissements.)

DISCOURS DE M. DONNEVERT (progressiste).

Au nom des progressistes de la Lorraine M. Donnevert déclare que ceux-ci sont entièrement du côté des Alsaciens, dans la condamnation des éléments militaires et des propos du lieutenant von Forstner.

Ce qui importe c'est qu'à cette heure grave il faut que l'union de tout le peuple s'affirme; la question des pouvoirs militaires et de l'Etat constitutionnel moderne est la question capitale. Il ne peut y avoir qu'une ligne de combat.

Ces débats ont fait justice des tentatives entreprises pour déplacer les responsabilités dans l'affaire de Saverne. Le lieutenant von Forstner a été félicité jusque par le chef de l'Etat-major; je ne puis comprendre ces choses ni au point de vue militaire, ni au point de vue civil.

Les incidents de Saverne ne sont pas l'œuvre des nationalistes; sans doute il y a eu des exagérations; mais cela se passe ailleurs aussi. Le peuple lui-même est innocent; il a été offensé dans la personne de ses fils. Les hésitations que l'on pouvait encore avoir ont été dissipées par les déclarations faites par un membre du gouvernement qui a montré que les allégations du colonel von Reutter étaient très sujettes à caution. Le colonel devrait tenir à honneur de rétracter ce qu'il a avancé. Les officiers qui viennent chez nous ont des préventions contre notre pays; c'est notre peuple. Ces incursions sont habituelles à écarter tout ce qui est un ordre, un commandement, un règlement, un règlement de la force contre le régime du gouvernement. Tout ce qui a été faussement prétendu par les officiers se répand en Allemagne et les préventions contre le pays augmentent.

M. Donnevert dit qu'il avait d'abord voulu s'imposer de la réserve. Mais il est obligé de se placer du côté du peuple, dans l'intérêt de la liberté, dans l'intérêt de la conciliation. Ce qui est heureux, c'est que la grande majorité des Vieux-Allemands se soit rangée du côté de la population. Puisse cette entente se consolider et persévérer.

A midi 45 la suite des débats est renvoyée à 3 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi.

A 3 h. 18 on reprend la discussion.

DISCOURS DE M. PEIROTES

C'est le 12<sup>e</sup> orateur de l'assemblée, dit-il, qui prend la parole.

Le Chancelier a reconnu au Reichstag que ce qui s'est passé à Saverne était illégal. On déteste l'ordre de cabinet de 1820 pour justifier les actes du colonel de Reutter. Le lieutenant von Forstner sauvegarder son honneur en commettant un acte déshonorant. L'orateur ne veut pas critiquer le jugement du Conseil de guerre qui a été si éloquentement condamné par M. Burger.

Le Conseil de guerre a ratifié le prononcement du colonel, qui est acquitté parce qu'il n'aurait pas



# Notre Grande Vente d'Inventaire

commencera  
le Samedi 17 Janvier

Cette vente de fin d'année offrira à notre clientèle l'occasion d'acheter de la marchandise en bonne qualité à des prix considérablement réduits et s'étendra sur tous nos rayons tels que:

Bonneterie et articles de Lainages  
Mercerie, Tapiserie, Modes, Lingerie p. Hommes  
Dames & Enfants, Linge de table et de toilette,  
Tabliers, Rideaux, Tapis de table et couvertures

À titre de Réclame

nous faisons un Rabais de 10 % sur notre immense stock de laines à tricoter & à crocheter

## L. GRÉGOIRE

METZ  
RUE DES JARDINS

Ce qui caractérise les BICYCLETTES

PEUGEOT et assure leurs supériorité

consiste en ce qu'aucun détail n'est

laissé au hasard elles sont

solides, légères, très douces

au roulement et ce qui ne

gâte rien d'un Prix

extrêmement

avanta-

geux

# AULNER-THIERY

Demander

gratis et franco

soit chez nous

à METZ, rue des Clercs, 11

ou à notre succursale à SIERCK

qui vient de paraître.

Le nouveau catalogue 1914

Vous y trouverez certainement

une bicyclette répondant à tous vos desirs.



H. NICOLA jr.  
10, Rue des Clercs, 10

Maison spéciale  
Papeterie et Maroquinerie  
Souvenirs de Metz  
Cartes postales illustrées

PLOMBAGE  
Nettoyage et pose  
de dents

Couronnes or et composition  
TRAVAUX A PONT  
METZ  
J.-F. CHRISTOPHE  
DENTISTE  
rue Sainte-Marie, 22.

A louer  
au centre de la ville.  
petit logement  
S'adresser au bureau  
du journal.

## ORGUES D'ÉGLISES DALSTEIN & HÆRPFER

à BOULAY (Lorraine)  
MAISON FONDÉE EN 1808

Fourni des Orgues à Amsterdam, Paris, Mülheim, Bielefeld, Rossleben (Saxe)  
Lausanne, Hérouan (Égypte) et plus de 200 Orgues en Alsace-Lorraine.  
Maison classée parmi les premières du continent par les attestations de  
MM. Widor, Gigout, Bonnet de Paris, Rupp, Erb de Strasbourg.

Point d'article de Fabrique.  
Œuvres se distinguant par leur solidité et leur travail artistique.  
Application des systèmes de notre propre invention : système acoustique  
tubulaire, d'une précision incomparable et d'une insensibilité absolue  
contre les influences de la température. Système électro-pneumatique.

Soufflerie électrique.  
dernier perfectionnement, travaillant très économiquement et absolument  
sans bruit. Fourni à Sainte-Chrétienne, Saint-Clement à Metz, etc.  
Renseignements et Devis gratuits et sans engagement.  
CATALOGUE ET CERTIFICATS SUR DEMANDE. 401-5

Demandez les Véritables  
Nouilles aux œufs  
et  
Figuilletes (Eierstifte) } **Colmaria**  
de SCHEURER FRÈRES, LOGELBACH (Alsace)  
Les meilleures pâtes aux œufs. Se trouvent dans  
toutes les bonnes épiceries. 401-6

Si vous voulez gagner de l'argent  
venez acheter à la  
**Liquidation totale de chaussures**  
pour cause de cessation de commerce  
GRAND ASSORTIMENT EN TOUS GENRES  
de  
Chaussures d'hiver, bottines Richelieu, pantouffles  
doublées peaux de chats, flanelle des Pyrénées,  
pour Hommes, Dames et Enfants.  
Rabais considérable à tous les rayons  
Fonds à céder  
**E. GUISET**  
rue de Ladoucette, 30.

**ATTENTION**  
Collectionnez les prospectus qui se trouvent  
dans les boîtes de pastilles Wybert, avec  
l'image de la  
**BONNÉRIE**  
Celui qui enverra 20 de  
ces prospectus recevra  
une superbe bonbonne  
n° 1 gratuite. Demandez  
partout les timbres réclame  
**WYBERT**  
En vente dans toutes les  
pharmacies et drogues-  
ries. Prix de la boîte  
d'origine 1.-3k.

**Dame**  
sérieuse, demande  
**place**  
de confiance  
dans un commerce ou chez  
Dame ou Monsieur sans  
enfant. 143-9  
S'adresser au bureau du  
journal.

**On cherche**  
pour le 1<sup>er</sup> Février une  
**BONNE**  
sérieuse au courant de la  
cuisine et des travaux du  
ménage. 143-9  
S'adresser au bureau du  
journal.

**On demande**  
bonne  
**cuisinière**  
de 12 campagne  
pour famille française.  
Offre au Journal sous  
chiffre 144-3.

**On cherche**  
de suite  
**BOULANGERIE**  
à reprendre. Adresser of-  
fres sous 511 à l'Expédi-  
tion Lorraine d'Annonces,  
Metz, rue des Carlovins-  
giers 11, vis-à-vis poste  
Centrale. 144-4

**L'USINE A GAZ**  
de Montigny  
cherche pour de suite un  
jeune 144-4

**Scieur et mécanicien**  
capable et sérieux

**HARMONIUMS**  
Spécialité d'instrument  
pouvant être joués de suite  
à 4 voix, par chacun sans  
connaître aucun pédale d'orgue.  
Catal. gratuit. Avoys  
Platz, Journal d'Alsace-Lorraine  
Harm. et Orgues vendus dans tous  
les pays du globe, y compris  
le haut propre tonnage.  
7000  
Pianos: Instruments d'importation  
à prix bon marché, à 100 et  
150 fr.

**On demande**  
un  
**garçon-charcutier**  
et une  
**bonne**  
S'adresser chez M. O.  
Thiery 29, rue du Pont-  
des-Norts. 144-2

**On cherche**  
un  
**chauffeur**  
pour camion-automobile,  
de préférence homme marié.  
Entrée soit 1<sup>er</sup> février  
soit 1<sup>er</sup> mars. Bons appoin-  
tements. 142-5  
S'adresser à M. Licht-  
blau, chef d'atelier, ga-  
rage Chatel, Metz.

**On demande**  
comme 1<sup>er</sup> domestique  
**jeune homme**  
de bonne famille, sachant  
les 2 langues, libre du  
service militaire. Inutile  
de se présenter sans bonnes  
recommandations.  
S'adr. aux Jeunes Ou-  
vriers, Metz, rue de la  
Fonderie, 7. 140 G

L'hospice de St-Epvre  
louera pour le 23 avril 1914 par soumissions  
cachetées sa 141-7  
**FERME de FLOUCOURT**  
6 km de Rémy, de 42 ha avec beau et vaste  
bâtiment. Les conditions sont à voir à l'hos-  
pice. L'ouverture des soumissions se fera  
le Jeudi 5 Février 1914, à 1 heure.  
Le président de l'hospice:  
J. Lagrange.

**SCHNEIDER Frère & Sœur**  
Ancienne Maison Robinet Aîné  
Fondée 1785  
**METZ**  
Place Saint-Louis, 40 Téléphone 1356  
Chaudronnerie industrielle  
Chauffage central de tous systèmes  
Installation de buanderies et cuisines  
à vapeur  
pour communautés hôpitaux et hôtels  
Robinerie pour eau, gaz et vapeur  
Installations hygiéniques 704  
**CHAUFFAGE D'ÉGLISES**

**Beauté**  
un visage pur et frais, un aspect rosé et juvénile  
et un beau teint. — On obtient tout cela par le  
**Savon Steckenpferd**  
(le meilleur savon au lait de lys)  
de Bergmann & Cie, à Radebeul, le marc. à 50 Pf.  
En outre la crème „Dada“ (crème au lait  
de lys) rend à la peau rugueuse son velouté  
tendre et naturel. Le tube 50 Pf.

**Hôtel et Café du Luxembourg**  
Hôtel recommandé pour voyageurs  
55 RUE SERPENOISE 55  
**Ch. Thiery** 83  
Vins — Bière — Liqueurs — Apéritifs  
GRAND ASSORTIMENT DE VINS FINS

**Rectification.**  
Dans l'annonce d'hier concernant  
l'inventaire des Grands Magasins WEIL  
il s'est glissé une erreur à l'article  
**Gants**  
que nous prions nos lecteurs de rectifier  
comme suit:  
**Gants pour hommes**  
en tricot et laine  
**Gants pour hommes**  
en tricot et laine 85

**Cigares Belges**  
J.-B. KIEFFER-DEHAEN  
12, rue des Clercs, au fond de la cour.  
Entrée sous le porche

**Vieux journaux à vendre**  
Imprimerie Lorraine, Metz, 14, rue des Clercs.

## TRIOMPHE D'AMOUR

PAR  
RENE D'ANJOU

— Repos! dit le docteur. J'aperçois une sorte de fourré, c'est un baobab, je crois. Ses branches ont pris racine en se penchant vers le sol. Pénétrons dessous, nous serons cachés.  
— Bang! appela Roma, arrêtons-nous.  
Le baobab formait une véritable salle ronde entourée de colonnes. Des singes sautaient alentour, mangeant le gros fruit sec et amer de l'arbre. Aucun autre végétation sous cette ombre épaisse.  
En route, Georges avait cueilli des oranges sauvages, des mulandas, des n'oto; mais ce n'était guère nourrissant.  
Heureusement, le nègre sortit d'un sac en fibre d'aloès, que sa vache portait attaché sur ses cornes, un paquet noirâtre. Il le délia, et de platos, dures, longues tranches de buffa se dévinèrent sous cet aspect des moins alléchants.  
Cependant, il n'y avait pas à hésiter. Tous se mirent à déchirer comme ils purent la viande séchée et fumée.  
Roma déclara en riant qu'elle n'avait jamais eu si faim, et Hanna, enfin allongée de tout son long, éprouva une infatigable volupté à sucer des oranges.  
De grosses outardes voletaient bas. D'une flèche silencieuse, Bango en abattit une, arracha vivement les plumes et la tourna dans son sac vide en vue du souper.  
Bientôt, il fit absolument nuit sous le baobab. La forêt bruissait au vent d'ouest qui n'apportait aucun son inquiétant.  
— Nous repartir, conseilla Bango.  
— Depuis un moment, il semblait de longues lianes

souples, de manière à composer un ruban de plusieurs mètres.  
Lorsque la troupe fut en selle, le nègre attacha à la sienne l'extrémité de son câble et le donna à tenir à chacun.  
— Nuit noire, fit-il. Nous pas nous perdre, vous pas lâcher corde.  
Comme d'habitude, le docteur Worsky fermait la marche, qu'ouvrait Bango.  
Aucune lueur de lune ne pénétrait sous le couvert des arbres. Il fallait vraiment que l'Africain eût un flair de chien pour se frayer une route à travers l'ombre opaque.  
— Tu vas nous perdre, observa Roma. Par quel moyen peux-tu te diriger?  
— Vent apporte odeur d'eau, cascade pas loin. Nous arriver au jour dans la vallée où ferons feu. Vous sauvés à l'aurore... Ennemis dépistés.  
— Marchons donc.  
Ils allaient lentement, tristes comme on l'est malgré soi dans l'obscurité, tenant leurs doigts serrés sur la liane qui les reliait les uns aux autres. Soudain, ils en arrivaient à croire rêver...  
Ils n'avaient non plus aucune idée de l'heure, ne pouvant entrevoir une seule étoile.  
Georges et le docteur possédaient bien chacun un chronomètre à réclamation, mais ils leur avaient été enlevés par les Cumaris.  
On commença enfin à percevoir un sourd grondement dont le bruit augmenta à mesure que le terrain fuyait sous les pas des chevaux.  
« La cascade! » pensèrent-ils.  
En effet, une nappe blanchâtre parut bientôt à leur gauche. Une brise fraîche saupoudra leur visage.  
Soudain, une secousse rapide ébranla la corde de rebroussement. Georges crut entendre un cri étouffé... puis, plus rien... La caravane ne s'était pas arrêtée...  
— Qu'y a-t-il? demanda Roma, inquiète.  
— Hois, répondit Bango en lui tendant la gourde qu'il venait de remplir.  
— Elle ne se fit pas prier.  
Les chevaux allongèrent leurs naseaux vers l'onde tentatrice et se mirent à se désaltérer.

— Pas descendre, ordonna le guide.  
Ce fut très court, mais réconfortant. La pénible nuitée continua vers le jour.  
Quand l'aube pointa la caravane sortait de la forêt et commençait à descendre une pente rapide, semée d'arbustes enchevêtrés, à travers lesquels, à chaque instant, les chevaux risquaient de tomber.  
Un grand souffle d'Orient venait avec le soleil, semblait apporter sur son aile rosée d'aube. Les voyageurs, las, levèrent la tête.  
Enfin, ils voyaient donc le ciel! Ce leur fut un encouragement. Roma se retourna, voulant voir ses compagnons.  
— Bonjour, docteur Stéphan, s'écria-t-elle joyeusement matine. Je vous salue avec l'aurore.  
Mais aucune voix ne répondit à la sienne. Le cheval du docteur trotta sans cavalier.  
— Tous se retournèrent.  
— Docteur Stéphan! docteur Stéphan! crièrent-ils, inquiets déjà.  
— Bango, lui, ne disait rien, son rire muet aux lèvres.  
Il devait avoir perdu son lasso, car il ne pendait plus sur son épaule.  
— Qu'est devenu notre camarade, Bango? Le sais-tu? demanda Georges Iraschko en un vague portugais, langage compris en ces possessions.  
Le sauvage se rapprocha de lui pour dire à voix basse, les yeux flamants de joie cruelle:  
— Docteur blanc servir de dîner aux chacals.  
Georges pâlit et retint le chef par le bras:  
— Tu l'as tué, misérable?  
— Pas tué, non. Lui rôlé, comme moi au ropal. Le jeune homme était atterré.  
Quel était le heurt de ce genre, leur fille compagne, victime de l'indigne vengeance de ce nègre?  
Georges s'écria:  
— Tu l'as emmené pour mieux le perdre! Traître, animal venimeux!  
— Moi traiter lui comme il a traité moi. Toi venir, penser... et pas dire à la Fleur Blanche...  
Georges baissa la tête.  
L'homme des forêts inconnues avait agi selon sa

nature: il avait appliqué la loi de Lynch, toujours en honneur au désert, et maintenant, connaissant la bonté de Roma — la Fleur Blanche — il voulait lui épargner cette peine.  
Il sentait qu'elle le maudirait lui-même... et il eût voulu, en sa conscience très fruste, ne pas mériter la haine de Roma.  
Une engeance horrible l'ordait le cœur de l'officier. Il revint vers sa compagnie.  
— Ce pauvre docteur était le dernier de la caravane, disait Roma; il a été pris par une bête féroce, sans doute...  
— A moins qu'il ne soit tombé de cheval en dormant, répondit Hanna. Alors, il pourrait encore arriver à nous rejoindre.  
— Rassurez-vous, mesdames, rassurez-vous, dit Georges. Je vais retrouver sur nos pas jusqu'à la cascade. Je le retrouverai, je vous le jure. Attendez-moi en vous reposant.  
Bango, impassible, avait allumé du feu entre des pierres, et rapidement posé dessus des tranches de loutarde tuée la veille. Maintenant, il avait avec un plaisir visible cette viande rôtie, donnant à Fran aussi sa part de vigalantes.  
Ensuite il l'arrangea avec des herbes sèches une couchette confortable!  
— Toi dormir, dit-il à Roma. Toi être tranquille. Ennemis pas venir ici. Nous bien cachés.  
Roma, brisée, s'étendit, et bientôt s'endormit à bout de forces.  
Hanna s'allongea à ses pieds. Bango, son rire muet toujours aux lèvres, les contempla avec une expression de parfait contentement, et se couchant à son tour, après avoir couvert le feu, il s'endormit lui-même.  
Georges retourna seul par le sentier parcouru le matin. On ne l'attendait plus, et persuadé de l'inutilité de sa démarche, il marchait sous l'effort de vouloir.  
C'était son devoir, il l'accomplissait...  
Il ne songea même pas à prendre un cheval. Les pauvres animaux n'en pouvaient plus.  
La course fut des plus pénibles. La chaleur grandissait à mesure que montait le soleil.  
Sous les arbres touffus, les lianes enchevêtrées, il dut s'associer un instant, les jarrets brisés.

Le torrent courait tout près; il céda à la tentation de s'y plonger. Ce bain le remit, lui rendit la vigueur dont il avait tant besoin, et il alla de nouveau, explorant le chemin parcouru.  
Il était impossible que le malheureux docteur pût être loin de la voie suivie, car le nègre avait à peine laissé stopper deux minutes la petite caravane. Bango avait dû agir avec une rapidité et une adresse inouïes.  
Georges tremblait de découvrir des débris de vêtements, des traces sanglantes.  
Il venait de dépasser la cascade, et navré, il songea à revenir, trouvant impossible que l'acte criminel eût eu lieu avant, et se reprochant d'avoir laissé les deux jeunes femmes seules sous la garde de Bango.  
Qui sait si le sauvage n'aurait pas une autre idée fâcheuse?  
Sa reconnaissance et sa vénération pour Roma empêchaient-elles, à un moment donné, ses instincts cruels de reprendre le dessus?  
Inquiet, désolé, le comte Iraschko allait rebrousse chemin, lorsqu'il aperçut soudain un cavalier vêtu de blanc, le visage blanc aussi, armé comme un chasseur, qui accourait vers lui.  
— Miséricorde! songea l'officier, c'est Michel Romalewsky? Je ne l'ai jamais vu, mais j'ai trop vu ses frères pour m'y méprendre... Mon cher beau-frère, à votre tour, après vos deux années... C'est le désert que nous choisirons pour notre petite scène de famille!

XII  
MORTELE RENCONTRE

D'instinct, Georges s'abrita derrière un tronc d'arbre. Il tâta son revolver, enleva la targette de sûreté pour être prêt à toute éventualité.  
Le cavalier le joignit.  
— N'ayez aucune crainte, frère blanc, dit le planteur en levant son chapeau, êtes-vous égaré, seul?  
— Je suis où je dois et où je veux être, répondit improprement l'officier, incapable de dominer la colère où le mettait la vue de celui qui avait fait souffrir Roma.  
(A suivre.)